



Beauvais, le 14 novembre 2007

Aux Coordonnateurs d'E.P.S.

Aux Chefs d'établissements  
pour information

# CHAMPIONNAT DE L'OISE DE FOOTBALL BENJAMINS ET MINIMES GARCONS

Veillez trouver ci-joint les renseignements concernant la journée du 21 novembre 2007.

Je demande aux responsables de tournoi de **me communiquer les résultats dès la fin des rencontres ou au plus tard le lendemain par fax.**

- **Responsables des tournois** : Ils sont les représentants de l'UGSEL auprès des gardiens des installations et doivent :
  - Assurer le bon déroulement des compétitions
  - **Veiller à la tenue des élèves**, en collaboration avec les autres enseignants et accompagnateurs.
  - **S'assurer de la propreté des lieux avant de les quitter.**
  - **Posséder un ballon et un jeu de maillots supplémentaire**
  - **Faire parvenir les résultats** au secrétariat dans les délais les plus courts.
- Un responsable de tournoi ne pouvant assurer cette fonction doit lui même trouver un remplaçant et en avvertir le secrétariat.
- Les règlements appliqués sont ceux des fédérations concernées. Tout participant devra se présenter dans une tenue conforme à ces règlements, dans le cas contraire il ne pourra participer.
- **Surclassement**: extrait des règlement généraux :

## Article 17 : Regroupements de catégories d'âge en Sports Collectifs

17.1 Regroupement de catégories : les catégories cadette et junior fille forment une catégorie unique qui participe aux Tournois nationaux minime cadet (voir règlement particulier).

17.2 Surclassement :

- Les licencié(e)s 2<sup>ème</sup> année d'une catégorie d'âge sont admis à participer aux épreuves de la catégorie immédiatement supérieure si le médecin reconnaît cette aptitude exceptionnelle. Dans ce cas, le(la) concurrent(e) devra présenter, avant l'épreuve, avec sa licence, le certificat de surclassement précisant le sport autorisé, ceci pour être admis à participer.
- Le surclassement de minime fille 2<sup>ème</sup> année dans la catégorie unique cadette/junior n'est pas autorisé.
  - Le surclassement est autorisé dans les limites suivantes : sports de salle : 2 – football : 3 – rugby : 3 (sauf de cadet en junior où le surclassement de cadet 2 en rugby junior reste interdit du fait du déclassement autorisé de senior 1 en junior – voir 17.2 ci-dessous)
  - Un(e) joueur(-se) surclassé(e) ne peut participer à plus d'une rencontre par journée, sauf en tournois, dans un même sport et dans une même catégorie.
  - Un(e) joueur(-se) est considéré(e) comme ayant participé à une rencontre dès qu'il(elle) figure sur la feuille de match au début de la rencontre, et quelle que soit par la suite sa participation active à la rencontre
- 17.3 L'intégration de joueurs(-ses) de la catégorie senior 1<sup>ère</sup> année en équipe junior garçon ou cadette/junior fille est autorisée dans les limites suivantes : -2 en Basket, Handball et Volley Ball – 3 en Football et Rugby.

**Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre de l' OISE**

68, rue de Pontoise, BP 50504, 60026 BEAUVAIS CDX  
Tel : 03 60 96 60 52 – 06 83 54 24 85

Fax : 03 44 02 60 52

[www.ugsel60.org](http://www.ugsel60.org)

[ugsel.oise@tiscali.fr](mailto:ugsel.oise@tiscali.fr)

- Chaque capitaine d'équipe devra être en possession de la feuille d'engagement (cf site [www.ugsel60.org](http://www.ugsel60.org)) dûment complétée et la remettre au responsable de la poule à son arrivée.

### **REGLEMENT SPECIFIQUE:**

- ⇒ **Benjamins:** Foot à 7 sur 1/2 Terrain, 10 joueurs maximum par match avec remplacements libres sur arrêt de jeu. Zone de Hors jeu à 13 mètres. Ballon Taille 4
- ⇒ **Minimes:** Foot à 11 sur terrain normal, 15 joueurs maximum par match avec remplacements libres sur arrêt de jeu.

### **HORAIRE :**

Arrivée entre 13h00 et 13h15 début du premier match 13h30. Fin des rencontres 16h45

### **LIEU :**

- les benjamins joueront à Beauvais, stade Benoit Barbier, route de Savignies.
- les minimes joueront à Beauvais, stade Marcel Communeau (derrière Elispace).

### **ORGANISATION :**

#### **Benjamins Garçons :**

Constitution de 3 poules 4 et 1 poule de 5, par tirage au sort, pour faciliter l'organisation et augmenter les temps de jeu, j'ai effectué ce tirage au Secrétariat Départemental.

Terrain 1 : herbe	Terrain 2 : herbe	Terrain 3 : herbe	Terrain 4 : herbe
<b>GC1 – SE2 - SJAA1 – SDM2 - MCC</b>	<b>NDN - NDT – ICM – SJ2</b>	<b>GC2 – SE1 – SJAA2 – NDB1</b>	<b>SDM1 – SJ1 – NDB2 - S</b>
Responsable : MCC	Responsable : ICM	Responsable : SJAA	Responsable : S
Arbitres : M'BIA William (SJ) PETIT Pierre (SJ) LEFEVRE Louis (NDT) LHOTTE Henri (NDT) LANGLOIS Vianney (NDT)T	Arbitres : DELESTRE Quentin (ICM) PORTIER Tom (ICM) MIGNAN Romain (NDB) REGNARD Alban (NDT) AMOURET Florent (NDB)T	Arbitres : FOULON Valentin (NDB) DEKEYSER Guillaume (NDB) PORTIER Sebastien (ICM) BENISTANT Jules (SE) CHAFFI Yannis (NDB)T	Arbitres : WERKMEISTER Thomas (GC) RAYER Romain (GC) CHOQUEL Anthony (S) GOSSE Alexis (S) VARELA Jonas (S)T
GC1 x SE2	NDN x NDT	GC2 x SE1	SDM1 x SJ1
SJAA1 x SDM2	IC x SJ2	SJAA2 x NDB1	NDB2 x S
SJAA1 x GC1	SJ2 x NDN	NDB1 x GC2	SDM1 x NDB2
MCC x SDM2	NDT x IC	SE1 x SJAA2	SJ1 x S
MCC x SJAA1	NDN x IC	SE1 x NDB1	SDM1 x S
SE2 x SDM2	NDT x SJ2	GC2 x SJAA2	SJ1 x NDB2
MCC x GC1			
GC1 x SDM2			
MCC x SE2			
SE2 x SJAA1			

Responsable arbitres : Johan DELAWARDE

Pour la 2<sup>ème</sup> journée, les équipes 1<sup>ères</sup> et 2<sup>èmes</sup> de chaque poule sont qualifiées pour disputer les places de 1 à 8, les autres équipes pour disputer les places de 9 à 17. Une organisation pour la deuxième journée parviendra à chaque responsable.

Les matches benjamins auront lieu à Compiègne le 5 décembre Zac de Mercières.

## Minimes Garçons :

Constitution de 3 poules de 3 par tirage au sort, pour faciliter l'organisation et augmenter les temps de jeu, j'ai effectué ce tirage au Secrétariat Départemental.

Terrain 1 : <b>stabilisé</b> Stade Marcel COMMUNEAU BEAUVAIS	Terrain 2 : herbe Stade Marcel COMMUNEAU BEAUVAIS	Terrain 3 : <b>herbe</b> Stade Marcel COMMUNEAU BEAUVAIS
<b>SJ – NDN – S</b>	<b>SJAA - NDT – SE</b>	<b>LPL – SDM - GC</b>
Responsable : <b>SJ</b>	Responsable : <b>NDT</b>	Responsable : <b>LPL</b>
<u>Arbitres :</u> BAISSAT Clément (NDT) DAMBRICOURT Bertrand (NDT) DEBACKER Edgard (NDT) BOURZADE Guillaume (NDT) REYNAUD Frédéric (NDT) MINIGGIO Medhi (NDT)T	<u>Arbitres :</u> LIVET Romain (SE) ANCELIN Antoine (SE) MILLE Andy (SE) POTIER Kévin (SE) LEMOINE Mael (SJ) MOTUTA Ayrton (NDT)T	<u>Arbitres :</u> PODFORSKI Thomas (LPL) LEGER Jesse (LPL) ODELOT Kévin (LPL) GODART Maxime (LPL) MAQUIN Arthur (LPL) GARRETA Alexandre (NDB)T
<b>SJ x NDN</b>	<b>SJAA x NDT</b>	<b>LPL x SDM</b>
<b>SJ x S</b>	<b>SJAA x SE</b>	<b>LPL x GC</b>
<b>NDN x S</b>	<b>NDT x SE</b>	<b>SDM x GC</b>

Attention, tous les résultats sont importants car ils sont pris en compte pour la deuxième journée.

- Pour la 2<sup>ème</sup> journée, les 1<sup>er</sup> de chaque poule joueront contre les 2<sup>ème</sup> des 2 autres poules afin de disputer les places de 1 à 6, à Sys, route de Soissons, sur terrain herbe
- Les 3<sup>èmes</sup> de chaque poule disputeront des finales de classement de 7 à 9, à Cosyns, sur terrain synthétique.
- La finale pour la première place qui opposera les 2 premiers aura lieu courant Mars 2008.

**NB:** Les structures de vestiaires existantes sur ces installations ne sont pas suffisantes pour absorber tous nos jeunes. Le club de l' ESC Compiègne étant présent ce jour , ils resteront ouvert, les équipes pourront les utiliser pour ce changer mais ne devront pas laisser leurs affaires dedans. Nous vous demandons donc de prévoir en cas de mauvais temps une bâche pour rassembler et couvrir les affaires de vos joueurs au bord du terrain (prévoir aussi un bout de bâche pour mettre dessous).

**Des arbitres en formation sont désignés sur chaque poule, les professeurs présents et notamment les responsables de tournoi sont chargés de les aider dans cette expérience pratique. Ils devront**

- ⇒ **observer ces jeunes avec les fiches d'observation jointes**
- ⇒ **Ne pas oublier d'inscrire leurs noms sur la feuille de tournoi.**

Vous trouverez, ci-joint :

- pour les responsables de tournoi :
  - les feuilles de tournoi à me renvoyer au plus vite après les rencontres, ou à donner à un enseignant du St Esprit.
  - des fiches d'observation pour la formation à l'arbitrage.
- pour tous un exemplaire de feuille d'équipe à reproduire si nécessaire et le plan des terrains.

En cas de problème lors de cette journée vous pouvez me joindre au 06 83 54 24 85.

**DANS L'INTERET DE CES RENCONTRES IL EST  
INDISPENSABLE DE PREVENIR LE SECRETARIAT  
AU PLUS VITE ET  
AVANT LE 15 NOVEMBRE à 10h30  
POUR TOUT FORFAIT EVENTUEL  
TEL : 03 60 96 60 52 ou 06 83 54 24 85**